

NOUVEAUX SITES DE NIDIFICATION DE L'ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*) EN RÉGION SPADOISE.

par Philippe MOËS¹ et René DUMOULIN²

Introduction

L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) est un oiseau rare en Wallonie et notamment en province de Liège, où le seul site ayant donné lieu jusqu'à présent à des observations régulières est la fagne de Malchamps (DE WAVRIN, 1990; J.C. Lepinois et L. Schmitz, com. pers. : deux chanteurs recensés depuis 1993). En mai 1992, la découverte d'un chanteur sur les hauteurs de Spa, dans une grande coupe forestière, nous a incité à prospecter ce type de milieu, très répandu dans la région depuis les tempêtes de 1990. Cette note fait le point sur les observations réalisées de 1992 à 1995.

Dans un premier temps, les recherches ont été entreprises par écoute passive; par la suite, nous avons employé la repasse pour la prospection et l'estimation du territoire de chant, la réponse de l'oiseau étant décroissante, puis nulle, à mesure que l'on s'éloigne du centre de celui-ci.

Résultats

En 1992, la visite d'une autre coupe, située à quelque 500 mètres de la première, nous a permis de trouver un second chanteur; un peu plus tard, un troisième territoire de chant était localisé à 2 km au nord-ouest du premier. Un des sites a été abandonné en 1993; les deux autres ont été occupés en 1993 et 1994. Remarquons qu'au sein du troisième site des déplacements notoires du territoire de chant ont été observés, les endroits choisis étant cependant toujours centrés sur de jeunes épicéas.

Aucun engoulevent n'a été observé en 1995. Néanmoins, précisons que, pour diverses raisons (notamment un printemps pluvieux), l'effort de recherche a été moins important que les années précédentes. Au moment de rédiger, nous apprenons toutefois, de source digne de foi, qu'un quatrième site était occupé en 1994, à 1.100 m au nord-nord-est du deuxième. Cette jeune plantation d'épicéas avait été négligée parce que paraissant trop exigüe (400 X 60 m). En juin 1996 enfin, le deuxième site est à nouveau occupé, de même que le troisième, qui paraissait pourtant délaissé depuis 1993.

De 1992 à 1994, dix autres sites comparables situés dans un rayon de dix km autour des sites occupés ont été prospectés sans succès. Cette prospection s'est limitée à un ou deux passages, avec utilisation de la repasse (puisqu'il n'y avait pas de chant spontané)

Reçu le 12.02.1996. Accepté le 22.04.1996.

(1) Rue Walter Delvigne 13, B - 4624 Fléron.

(2) Rue Longchamps 17, B - 4920 Aywaille.

pendant la période favorable (mi-mai à fin juin) mais selon BURGES *et al.* (1994), au delà de deux prospections effectuées dans de bonnes conditions, la recherche n'est plus "rentable". Notons que sept des sites prospectés ont des points communs pouvant s'avérer négatifs, à savoir la proximité d'une route et une relative uniformité de la végétation.

Comportements observés

Les premiers chants, relativement brefs et peu fréquents, peuvent se faire entendre dès la fin du mois d'avril (date la plus précoce : 28 avril 1993). Néanmoins, ce n'est qu'à partir de la mi-mai que les oiseaux manifestent régulièrement leur présence. En début de saison, le mâle, sans doute arrivé avant sa compagne sur le site - quatre à cinq jours avant selon STÜLCKEN (1962) *in* CRAMP (1985) - chante régulièrement à partir de perchoirs pouvant se trouver à plus de 20 m de hauteur (branche latérale ou pousse terminale d'épicéa de lisière). Le territoire de chant s'étend alors sur plusieurs ha (maximum 8 ha). Par après, une fois la femelle établie, il chante à partir de perchoirs plus bas et le territoire de chant se réduit à 2 ha. GLUTZ & BAUER (1980) signale que les territoires de chasse ont une superficie variant de 1 à 3,2 ha : on peut donc s'interroger quant à la présence éventuelle de plus de deux mâles territoriaux, car certains oiseaux ont été observés chassant à plusieurs centaines de mètres des places de chants connues.

Les premières vocalises de la soirée, toujours brèves (3 à 8 secondes), sont généralement émises de cinq minutes avant à une demi-heure après le coucher du soleil. Entre la mi-mai et la fin-juin, les oiseaux ne chantent intensément que pendant une période d'environ 45 minutes, quand les conditions météorologiques sont favorables (pas de pluie, vent faible ou nul, température normale ou élevée).

Bien que la nidification ne soit pas prouvée, elle paraît très probable sur les trois sites, la présence des oiseaux ayant été régulière de la mi-mai à la fin-juin, avec observation de parades des couples (concerts et vols acrobatiques accompagnés de claquements d'ailes caractéristiques). N'ayant pas cherché les nids, nous supposons leur existence là où le mâle se manifeste pour la première fois à la tombée de la nuit; c'est aussi de cet endroit que semble sortir la femelle.

Description des sites

Les trois territoires sont inclus dans le vaste massif boisé, composé essentiellement de résineux, s'étendant de Remouchamps à Spa et Malchamps. Le massif est parsemé de vastes clairières de 15 à 50 ha, issues en grande partie des tempêtes de 1990, ainsi que des coupes qui ont suivi.

Le couvert végétal y est tantôt nul (coupe à blanc récente), tantôt constitué de jeunes épicéas communs (*Picea abies*) en général noyés dans une végétation herbacée et arbustive relativement importante (photo 2), dominée par les bouleaux (*Betula pendula* et *B. pubescens*), le saule marsault (*Salix caprea*), le chêne pédonculé (*Quercus robur*), la bourdaine (*Frangula alnus*) et le genêt à balai (*Cytisus scoparius*). Tous ces milieux "ouverts" sont bordés de pessières équiennes de 15 à 60 ans (8 à 30 mètres de haut), souvent clairsemées en lisière.

Les trois cantons sont traversés par des chemins carrossables et des coupe-feux; la circulation de véhicules y est limitée à l'exploitation forestière et aux activités cynégétiques. La quiétude n'y est toutefois pas toujours de mise, étant donné le passage relativement régulier de promeneurs et cyclistes. Les trois sites sont situés sur des pentes de 4 à 6 % orientées à l'ouest ou au sud-ouest. Il est possible que cette exposition ait une influence sur l'abondance des proies (nombreuses espèces de lépidoptères notamment).

Outre l'Engoulevent, on y rencontre entre autres:

- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en hivernage (un seul site);
- le Cassenoix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*), nicheur en bordure d'un site;
- le Traquet pâle (*Saxicola torquata*), densité maximale de 1 couple par 10 ha;
- le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), omniprésent;
- le Hibou moyen-duc (*Asio otus*), présent sur les trois sites, parfois en bonne densité (7 exemplaires observés ensemble fin mai).

Le premier site comprend une jeune plantation de hêtres (*Fagus sylvatica*) d'environ trois mètres de haut et des épicéas de un à cinq mètres; la jeune pessière comporte environ 25% de trouées dont certaines atteignent plusieurs ares. Ces espaces dépourvus d'épicéas sont généralement envahis par un important tapis végétal. Parmi les ligneux, on trouve une grande proportion de jeunes bouleaux et de saules marsaults accompagnés de quelques chênes pédonculés, bourdaines et genêts. Les semi-ligneux sont représentés par quelques plaques de fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), de ronces (*Rubus fruticosus*), de framboisiers (*Rubus idaeus*), de callunes (*Calluna vulgaris*) et de myrtilles (*Vaccinium myrtillus*). La végétation herbacée est dominée par des graminées, essentiellement *Molinia caerulea* et *Deschampsia flexuosa*. Aux endroits les plus humides, on observe également quelques plages de joncs diffus (*Juncus effusus*) et de fougères cespiteuses. Sont régulièrement rencontrés également, la germandrée (*Teucrium scorodonia*) et l'épilobe en épi (*Epilobium angustifolium*).

Le deuxième site, une clairière d'environ 40 ha, comprend une friche herbeuse, une mise à blanc récente et de jeunes plantations d'épicéas (0,5 à 3 mètres de haut), lesquels couvrent environ 70% de la surface totale. On y observe également une végétation spontanée importante, analogue à celle du premier territoire, mais sans zone humide.

Le troisième site est comparable à un mélange des deux premiers. Une moitié du territoire est constituée d'une jeune plantation d'épicéas de 1,5 mètre, s'étendant sur plusieurs dizaines d'ha et où la végétation spontanée est essentiellement herbacée (molinie) et basse, suite à des dégagements réguliers. L'autre moitié est un mélange hétérogène de jeunes arbres et arbrisseaux (épicéas, bouleaux, saules) formant un couvert de hauteur variant entre 0,5 et 4 mètres, tantôt dense, tantôt lâche, parsemé de petites zones plus ou moins découvertes (quelques m² à quelques ares).

Discussion et conclusion.

Le nombre de sites favorables à l'Engoulevent est arrivé à un niveau que l'on n'a plus connu depuis longtemps. Certes, avant les récentes tempêtes, on pratiquait déjà des coupes dans les résineux, mais elles étaient généralement de surface moindre et plus disséminées. Il n'est pas impossible que l'occupation des sites mentionnés ci-avant se

soit faite au départ des nicheurs de Malchamps, relativement proches. Le faible effectif local s'est trouvé brutalement face à une offre d'habitat nettement supérieure à son potentiel d'occupation; il a donc dû choisir en priorité les sites qui lui convenaient le mieux.

Il existe bien d'autres massifs boisés dans le pays et il semble qu'ils ne soient pas occupés, peut-être faute d'un réservoir de nicheurs à proximité. A moins que cette absence apparente soit en réalité le reflet de recherches spécifiques insuffisantes.

Les dernières coupes consécutives aux dégâts provoqués par les tempêtes ont eu lieu en 1994. L'Engoulevent pouvant se maintenir pendant quatre ou cinq ans avant que le milieu ne soit trop fermé (DE WAVRIN, 1990), on peut s'attendre à l'observer quelques années dans les lieux occupés pour le moment. D'autre part, il existe des plantations de résineux en âge d'être exploités à proximité des trois territoires et les oiseaux pourraient s'y installer après la fermeture du milieu initial. Le taux de reproduction de l'Engoulevent étant faible, il ne pourra toutefois sans doute pas coloniser tous les sites potentiels avant que le milieu ne se referme.

REMERCIEMENTS - Nous tenons à remercier les personnes ayant apporté leur aide lors des prospections, en l'occurrence L. Bouvin, C. Calberg, F. Etienne, V. Laverdure et Ph. Lucas, ainsi que le comité de rédaction AVES pour la mise à disposition de documentation et pour les améliorations apportées au cours de l'élaboration du texte.

SUMMARY - New nesting sites of Nightjar in the region of Spa (Ardenne - Belgium).

In 1992, new nesting sites of Nightjar were found in some glades of a wide forest area in Belgian Ardenne. This forest is mainly composed by spruce plantations. Glades were caused by storms of 1990 and by subsequent cuttings.

Bibliographie

- BURGES, D., EVANS, A. D., FULLER, R. J. & SMITH, K.H. (1994) : The status and distribution of Nightjars *Caprimulgus europaeus* in Britain in 1992. A report to the British Trust for Ornithology. *Bird Study*, 41 : 181 - 191.
- CRAMP, S. *et al.* (Eds) (1985) : *The Birds of the Western Palearctic*. Vol IV. Oxford University Press, Oxford.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U.N. & BAUER, K.N. (1980) : *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 9. Columbiformes bis Piciformes*. Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden.
- DE WAVRIN, H. (1990) : L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) en Wallonie et à Bruxelles. *Aves*, 27 : 137 - 157.